

## **Appel à candidatures pour la quatorzième (14<sup>ème</sup>) édition du Prix Julien Jean CODJOVI**

La Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) lance un appel à candidatures pour la **quatorzième (14<sup>ème</sup>) édition** du « **Prix Julien Jean CODJOVI pour la promotion de la recherche en assurance, réassurance et disciplines connexes** ».

D'une valeur de **deux millions cinq cent mille (2 500 000 francs CFA)**, ce Prix vise à contribuer au développement des activités de recherche au sein des pays membres de la FANAF en récompensant un travail de recherche original portant sur le risque, présentant un intérêt scientifique avéré pour les marchés membres de la FANAF.

Pour cette **quatorzième (14<sup>ème</sup>) édition**, les thèmes des travaux à soumettre devront porter sur les questions relatives à :

- **l'assurance,**
- **la réassurance,**
- **la finance,**
- **l'étude du risque,**
- **l'actuariat,**
- **le risk management,**
- **la micro-assurance,**
- **la bancassurance,**
- **la digitalisation de l'assurance.**

Peuvent faire acte de candidature, les chercheurs ressortissants des marchés membres de la FANAF résidant ou non dans l'espace FANAF.

Le travail de recherche (ou étude) peut être personnel ou collégial.

Le Règlement du Prix et la fiche de candidature peuvent être téléchargés sur le site Internet de la FANAF : <https://www.fanaf.org>.

Ils peuvent également être obtenus au Siège de la FANAF et auprès des Associations Nationales d'Assurances des Pays Membres.



La date limite de soumission des dossiers de candidature est fixé au **15 janvier 2024 à 17 heures Temps Universel**.

Le dossier de candidature devra comporter tous les éléments requis pour son éligibilité.

Pour toutes informations complémentaires, écrire à : [secretariatfanaf@fanaf.org](mailto:secretariatfanaf@fanaf.org).

Toutes les formalités liées à la candidature à ce Prix sont gratuites.



Fait à Dakar, le 1<sup>er</sup> octobre 2023

**Le Secrétariat Général de la FANAF**